AMUSEMENTS.

De nombreuses occasions de se distraire ont été offertes aux malades, pendant l'année, sous forme de célébrations des fêtes nationales et patronales, séances dramatiques et musicales, par un cercle d'acteurs formés à l'asile même, séances de projections lumineuses, de prestidigitations, de phonographe, soirées de dans les salles, fréquents pique-niques dans les bocages durant la saison d'été, voyages de plaisir, en voitures, à la Pointe-aux-Trembles, à Montreal, au parc Mont-Royal, à l'exposition de Montréal, banquets, jeux divers, etc.

REMERCIEMENTS.

Comme dans mes autres rapports, je désire rendre hommage à l'assiduité et à la science que Messieurs les médecins des propriétaires apportent au traitement des malades confiés à leurs soins. Je puis répéter ce que j'ai déjà dit ailleurs, qu'ils se sont toujours empressés de me donner tous les renseignements que je leur ai demandés et que la plus grande harmonie n'a pas cessé de régner entre eux et le représentant du gouvernement. Mr le Dr E. P. Chagnon, médecin de la division des hommes, m'a tout particulièrement aidé dans quelques expertises médicales difficiles Que mes assistants acceptent l'expression de mes remerciements pour la part qu'ils ont faite.

Comme toujours les Révérendes Sœurs ont mis beaucoup d'empressement à satisfaire mes demandes. Je désire leur en exprimer toute ma reconnaissance et rendre hommage à la charité inépuisable avec laquelle elles se dévouent aux soins de leurs malades.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore une fois, Monsieur le Ministre, que la direction éclairée que vous imprimez à l'administration des asiles d'aliénés dans cette province, de même que l'appui ferme que vous accordez aux surintendants et la bienveillance avec laquelle vous les accueillez, sont pour eux une aide précieuse dans la tâche difficile qu'ils ont à remplir.

Que Monsieur Jos. Boivin, votre distingué assistant, dont j'ai pu apprécier, en plus d'une circonstance, la haute compétence, la parfaite courtoisie et l'extrême obligeance, veuille bien accepter encore une fois l'expression de ma reconnaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,

L'hommage de mon respectueux dévouement,

GEO. VILLENEUVE,

Surintendant Médical.

ot take

1890,

tificats

e la loi

ont agi

elle ne

cureur-

ut être

Cour, si

decin a

to be a d a peror signs
porting
eport or
ll not be
of jurisvith rea-

carrying
t or cerentioned,
ummary
rms as to
Judge is
r reason-

s a lunaed within I shall be Isewhere. not comgiven for

notre loi.